



“Les techniques de la plaidoirie, et l’éthique de la profession d’avocat,” c’est autour de ces thématiques □ que l’avocat Samuel Madistin a lancé, le vendredi 7 novembre, deux journées de séminaire au bénéfice □ d’une trentaine d’avocats et stagiaires du barreau de Jacmel.

Me Madistin a rappelé à ses confrères et consœurs de la basoche que l’avocat est « une personnalité de haut niveau moral et à ce titre, il y a un ensemble de règles morales, de règles d’éthiques composant ce qu’on appelle la déontologie de la profession d’avocat, que tout avocat en principe doit maîtriser ».

Au cours de ces deux journées de séminaires, les interventions se feront, notamment sur la déontologie de la profession d’avocat, l’analyse conjointe des valeurs cardinales de la profession, les principes enfreints par les avocats pendant leur vie privée et publique, l’art de conseiller et comment donner une consultation juridique, comment organiser sa plaidoirie pour

Jacmel-Justice : deux journées de formation pratique en droit

Écrit par MM/HPN

Lundi, 10 Novembre 2014 12:29

obtenir gain de cause, comment faire une plaidoirie de qualité, et aussi faire la différence entre une bonne et une belle plaidoirie.

Me Madistin se voit à cette formation « comme un grand frère, un devancier, quelqu'un qui a déjà fait un bout de chemin et qui est venu partager ses expériences avec ses jeunes confrères pour leur permettre d'éviter certaines erreurs... »

Par : Marcia Moise-Ancion

moisemarcha@gmail.com